

4^E PLAN RÉGIONAL SANTÉ-ENVIRONNEMENT DE NORMANDIE

2023-2028

BILAN 2025
[Mars 2026]



Défini pour cinq années (2023-2028), le 4^e Plan régional santé-environnement (PRSE) comporte vingt actions qui s'articulent autour de **quatre axes** :



Ce plan est co-piloté au niveau régional **par le Préfet de région, la Région Normandie et l'Agence régionale de santé**, avec l'appui de l'ensemble des services. Un comité de pilotage est organisé chaque année pour donner les principales orientations et des comités techniques se réunissent deux fois par an pour mettre en œuvre les actions. Un comité des financeurs vient faire le point sur les moyens disponibles au sein des différentes institutions et réorienter les financements en fonction des orientations stratégiques prises par le comité de pilotage.

SOMMAIRE

Introduction	4
Axe n°1. Réduire les expositions environnementales affectant la santé humaine et celle des écosystèmes	5
Axe n°2. Renforcer l'action en santé-environnement menée par les collectivités dans les territoires	8
Axe n°3. Prévenir les risques liés aux zoonoses et aux espèces animales et végétales nuisible à la santé, dans une approche « une seule santé »	12
Axe n°4. Informer et développer les capacités d'agir des publics sur leur environnement et leur santé au quotidien	15

INTRODUCTION

L'année 2025 constitue une **étape structurante** dans la mise en œuvre du quatrième Plan régional santé environnement (PRSE4) en Normandie. Elle s'inscrit dans un **contexte budgétaire contraint** ayant pu fragiliser la capacité d'action de certains partenaires et ralentir ponctuellement la mise en œuvre de certaines actions. Malgré ces contraintes, la **dynamique partenariale régionale** s'est maintenue, traduisant la **solidité de la gouvernance du plan** et l'**engagement constant des acteurs mobilisés** au bénéfice de la santé-environnement.

Les priorités du PRSE4 demeurent structurées autour de **4 axes stratégiques**, avec pour objectif central la réduction des expositions environnementales liées à l'eau, à l'air et aux sols, la prévention des risques émergents (zoonoses, espèces à enjeux sanitaires), ainsi que le renforcement des capacités d'action des territoires et des publics.

L'année 2025 a été marquée par la poursuite des actions visant :

- ✓ l'amélioration des connaissances et la **réduction des expositions** environnementales impactant la santé ;
- ✓ la **prévention des risques sanitaires** émergents dans une approche « Une seule santé » ;
- ✓ l'**accompagnement des collectivités** dans l'intégration progressive des objectifs de santé dans leurs projets stratégiques et documents d'urbanisme ;
- ✓ le développement d'actions **d'information, de formation et de sensibilisation** auprès de différents publics.

S'agissant de l'intégration de la santé dans les politiques publiques locales, l'année 2025 se caractérise davantage par une **augmentation des sollicitations des collectivités en recherche d'accompagnement** que par une formalisation explicite de la santé dans les documents stratégiques. Cette dynamique se traduit notamment par des demandes d'appui méthodologique pour une meilleure prise en compte des enjeux croisés santé, environnement, climat dans les documents d'urbanisme et projets territoriaux (PLUi, PLH, PAT, PDM), ainsi que par la diffusion d'outils (guide diagnostic local santé-environnement, porté à connaissance PLUi, fiches retours d'expérience).

 Après deux années de mise en œuvre, un **enjeu transversal** demeure : mieux valoriser les actions engagées, renforcer leur lisibilité et améliorer l'identification des offres d'accompagnement disponibles.

Au 31 décembre 2025 :



50 actions sur 62
initiales ou en cours



4 actions
achevées ou pleinement
opérationnelles



8 actions
non initiées car dépendantes
d'actions préalables



Cela témoigne d'une dynamique positive, tout en appelant à poursuivre les efforts de coordination, de communication et de priorisation pour les années à venir.

AXE N°1. RÉDUIRE LES EXPOSITIONS ENVIRONNEMENTALES AFFECTANT LA SANTÉ HUMAINE ET CELLE DES ÉCOSYSTÈMES

La ressource en eau —

L'entrée en vigueur de la **nouvelle réglementation relative aux eaux destinées à la consommation humaine** impose l'élaboration, d'ici 2027, d'un Plan de gestion de la sécurité sanitaire de l'eau (PGSSE) par les Personnes responsables de la production et/ou de la distribution d'eau (PRPDE).

Le PGSSE repose sur une démarche d'évaluation et de gestion préventive des risques couvrant l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement, depuis la ressource captée jusqu'au robinet du consommateur. Cette approche vise à **renforcer l'anticipation** des risques et à consolider la maîtrise sanitaire des systèmes d'alimentation en eau potable.

En 2025, pour accompagner la démarche, un document technique régional à destination des PRPDE a été finalisé. Il précise le cadre réglementaire applicable et propose des éléments méthodologiques pour une mise en œuvre harmonisée du volet « ressources » du PGSSE en Normandie. Sa diffusion auprès des collectivités constitue une étape structurante de l'accompagnement régional.

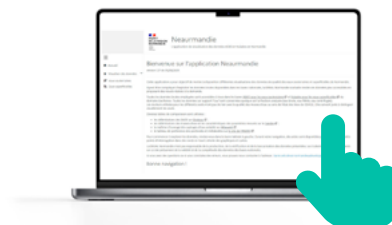
 Consulter le **PGSSE en Normandie**, sur le site internet de l'ARS Normandie [en cliquant ici](#).

Au niveau national, la feuille de route présentée le 28 mars 2025 relative à la protection des captages d'eau potable réaffirme le rôle des préfets dans l'animation territoriale. Les éléments réglementaires relatifs à la définition des captages sensibles demeurent attendus et conditionneront l'actualisation des stratégies locales.

 Retrouver la **feuille de route** [en cliquant ici](#).

Concernant la planification à l'échelle du bassin, les travaux d'état des lieux engagés en 2024 dans le cadre du SDAGE Seine-Normandie se sont poursuivis en 2025. Un webinaire organisé le 30 septembre 2025 a permis de présenter la démarche de construction du programme de mesures aux acteurs de l'eau. Des réunions territoriales ont également été conduites afin de partager les enjeux relatifs à la qualité des masses d'eau et d'identifier des actions adaptées.

 En matière de partage de données, les données 2024 issues des bases ADES et NAIADES ont été intégrées à l'**application régionale Neaurmandie** en septembre 2025. Par ailleurs, plusieurs réflexions engagées dans les départements du Calvados, de l'Eure et de la Seine-Maritime dans le cadre des « plans eau » pourraient **conduire à la création d'observatoires départementaux**.



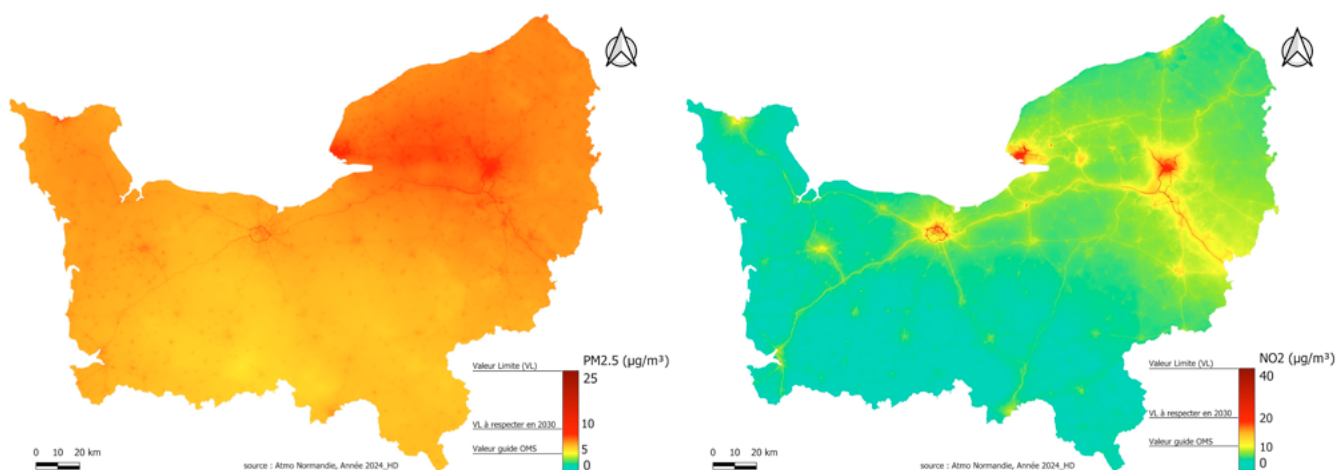
L'air extérieur

La surveillance et l'information relatives à la qualité de l'air sont assurées en Normandie par Atmo Normandie.



En 2025, l'organisme a amélioré ses outils de modélisation afin de **mieux localiser les populations exposées** aux dépassements des valeurs limites réglementaires et des seuils sanitaires recommandés par l'OMS. Les principaux enjeux régionaux concernent l'ozone, les particules fines (PM2,5) ainsi que le dioxyde d'azote (NO₂) en proximité automobile.

Exemples de cartographie de modélisation concentration en PM2,5 (µg/m³) et NO₂ (µg/m³), source ATMO Normandie



L'étude sur les retombées de HAP dans les lichens sur le secteur rouennais, suite à l'incendie de Lubrizol et Normandie Logistique en 2019, s'est poursuivie et a été finalisée. Les résultats consolidés de cette étude ont été restitués en juin 2025 et [publiés ici](#).

L'air intérieur

La Qualité de l'air intérieur (QAI) constitue un enjeu majeur de santé publique, dans un contexte où la **population passe en moyenne plus de 80 %** de son temps dans des environnements clos. Or, les enquêtes en population montrent que la population se considère encore insuffisamment informée.

Un groupe de travail multipartenarial a développé, dès 2024, des outils relatifs au **« bon usage du logement »**, intégrant des recommandations en matière d'aération, de ventilation, de chauffage et d'entretien. En 2025, une première fiche thématique consacrée à l'aération/ventilation, accompagnée d'une vidéo pédagogique, a été mise en ligne à l'occasion de la Journée nationale de la qualité de l'air intérieur.



S'agissant de la réglementation applicable à la surveillance de la **Qualité de l'air intérieur (QAI)** et du **radon** dans certains **Établissements recevant du public (ERP)**, plusieurs actions d'accompagnement ont été conduites :

- enquête du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA) auprès des collectivités concernant leur retour d'expérience sur la mise en place de la surveillance de la QAI dans certains ERP et notamment les crèches, écoles, collèges et lycées (mars 2025) ;

Consulter les résultats de l'enquête sur le site internet du CEREMA [en cliquant ici](#) ;

- webinaire CNFPT/ARS/CEREMA à destination des partenaires en septembre 2025 « Qualité de l'air intérieur (QAI) et radon : des enjeux de santé publique dans un contexte de rénovation énergétique » a réuni 45 participants ;

Replay disponible [sur le site du CEREMA](#) ;

- information aux collectivités par mail sur la mise à jour du guide d'accompagnement de la réglementation, disponible [en cliquant ici](#), ainsi que sur celle de la FAQ (mars 2025), à consulter [en cliquant ici](#) ;
- formation « Qualité des environnements intérieurs et ventilation dans des bâtiments performants » par le CEREMA en distanciel (4 demi-journées) en juin 2025, avec un zoom sur le radon, à destination des ingénieurs et techniciens des collectivités territoriales en charge de gérer l'entretien et l'exploitation des bâtiments du parc de la collectivité.

D'autres acteurs ont également été sensibilisés aux enjeux de la QAI avec en particulier les **professionnels de santé, prescripteurs de substituts nicotiniques**, dans le cadre d'un webinaire organisé lors du Mois sans tabac (novembre 2025) sur les risques associés à la co-exposition au tabac et au radon.

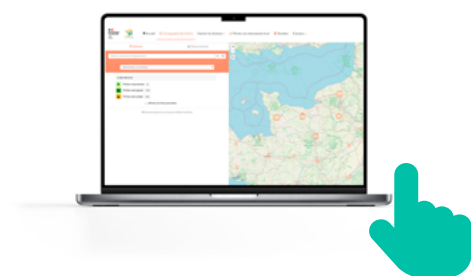
Pollution des sols et reconversion des friches ____

Compte tenu du passé industriel normand, l'amélioration de la gestion des sols pollués et la requalification des friches constituent un **enjeu prioritaire**.

Dans ce cadre, pour accompagner les acteurs locaux, **2 outils** sont en cours de développement :

1. une « carte financeur » visant à orienter les porteurs de projets vers les dispositifs de financement adaptés. La maquette est finalisée à 85 %. Sa mise en ligne est prévue début 2026 ;
2. l'organisation d'une Journée régionale « Aménagement durable », initialement prévue en novembre 2025 et reportée à mai 2026 en raison du calendrier électoral. Cette journée permettra notamment de présenter l'outil « carte financeur ».

L'observatoire régional des friches, développé en partenariat entre l'Etablissement public foncier (EPF) Normandie, la Région Normandie et la DREAL, a été livré en 2025. Il recense plus de **5 000 friches caractérisées** et intègre un outil d'aide à la décision pour les élus locaux proposant sept scénarios de reconversion.



La DREAL a également actualisé en 2025 le profil environnemental « Sols » et le profil « Paysages » :

- Profil Sols [« Un enjeu essentiel pour la santé humaine » Edition 2025](#)
- Profil Paysages [« Les paysages sont sources de partage » Edition 2025](#)

AXE N°2.

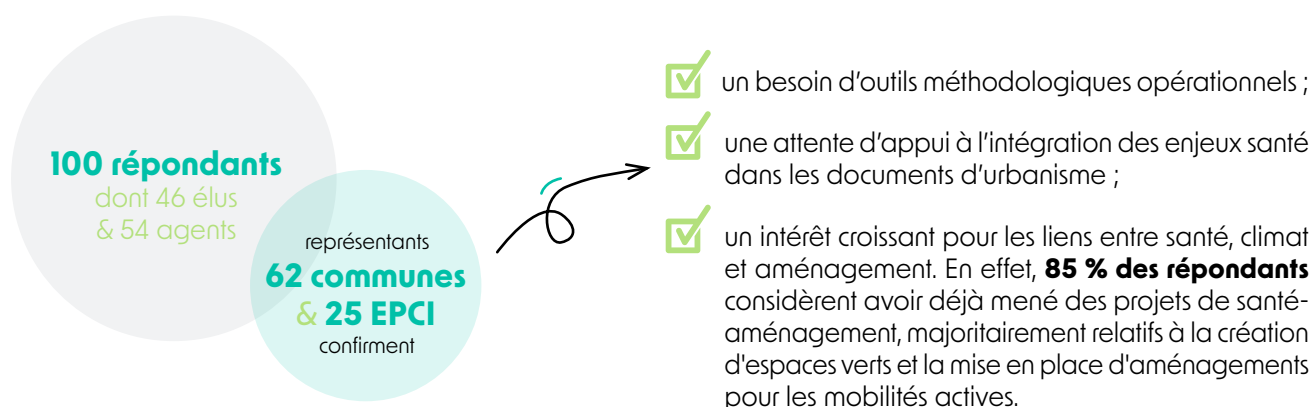
RENFORCER L'ACTION EN SANTÉ-ENVIRONNEMENT MENÉE PAR LES COLLECTIVITÉS DANS LES TERRITOIRES

Au regard des **leviers potentiels des politiques** d'aménagement, d'urbanisme, de mobilité et plus largement d'environnement en faveur d'un cadre de vie et un environnement promoteur de santé, l'enjeu de cet axe est de poursuivre les efforts pour **accompagner et outiller les collectivités** pour qu'elles puissent agir en santé-environnement et pour des aménagements et un urbanisme favorables à la santé.

Renforcer la capacité à agir des territoires _____

Identification des besoins des collectivités

Afin d'adapter l'offre d'accompagnement régionale, une **enquête en ligne** a été conduite début 2025 auprès des collectivités normandes.



Les résultats ont été partagés :

- en comité partenarial ;
- au sein de la cellule d'expertise Urbanisme favorable à la santé (UFS) ;
- lors de la **rencontre régionale** dédiée à l'UFS le 30 septembre 2025. A cette occasion, un atelier participatif a permis d'identifier des besoins complémentaires, notamment en matière d'ingénierie et de coordination territoriale. Ces travaux alimentent la feuille de route 2026 de la cellule régionale d'expertise UFS (voir [page 10](#)).



Production et diffusion de données d'observation

L'année 2025 a été marquée par un **renforcement des outils d'observation territoriale** :

- **actualisation du diagnostic régional santé-environnement** et des fiches à l'échelle des EPCI, avec un webinaire de présentation le 16 décembre 2025, réalisé avec l'appui de l'ORS-CREAI Normandie. Pour revoir le webinaire, consulter le [site internet du PRSE4](#) ;
- réalisation de **8 diagnostics locaux de santé intégrant un volet santé-environnement**, en appui à des démarches de contrats locaux de santé :
 - CU Le Havre Seine Métropole
 - Ville de Grand-Quevilly
 - Ville de Caen
 - Communauté de communes 4 Rivières en Bray
 - Communauté de communes Lyons Andelle
 - Communauté d'agglomération de la région dieppoise
 - Communauté de communes Falaises du Talou
 - RTPS Côte Ouest Centre Manche – Baie du Cotentin (hors CLS)
- contribution aux [travaux du GIEC Normandie](#) sur les connaissances scientifiques et données territoriales ;
- participation aux [travaux de la COP régionale](#) d'adaptation au changement climatique, avec l'animation d'un atelier consacré aux vulnérabilités sanitaires face aux effets du changement climatique.



Ces travaux contribuent à **objectiver les enjeux territoriaux** et à **outiller les décideurs locaux**.

Sensibilisation, animation et diffusion de ressources

L'animation territoriale s'est traduite en 2025 par :

- l'organisation de **webinaires** thématiques ;
- la diffusion de quatre lettres de veille « Santé et développement durable » ;
- la **valorisation systématique** de l'approche santé-environnement / UFS dans les réponses aux sollicitations des collectivités.



Le groupe de travail « Vulnérabilités au changement climatique et santé » s'est réuni à deux reprises en 2025. Les premiers travaux ont été présentés lors de la **journée régionale consacrée à l'adaptation au changement climatique, organisée à Caen le 16 septembre** par la Région Normandie. En savoir plus sur cette journée [en cliquant ici](#).



Mieux intégrer la santé-environnement et l'urbanisme favorable à la santé dans les projets territoriaux _____

L'objectif poursuivi consiste à **faciliter la prise en compte des enjeux de santé-environnement** à la fois :

- dans les documents de planification (PLUi, SCOT, PLH, PAT, PDM) ;
- dans les projets opérationnels d'aménagement ;
- dans les démarches visant des publics vulnérables.

En 2025, la prise en compte des enjeux santé progresse principalement à travers des **approches transversales** (climat, nature en ville, mobilités actives), sans mention systématique explicite du PRSE4 dans les documents adoptés.



Les copilotes ont répondu à neuf sollicitations réparties ainsi :



4 interventions de sensibilisation
auprès de l'université de géographie de Caen, de deux collectivités, d'un réseau de coordonnateurs santé



5 interventions pour appui méthodologique et technique
à des projets territoriaux notamment pour quatre collectivités

Travaux de la cellule régionale d'expertise UFS

Créée en 2024, la **cellule régionale d'expertise pluridisciplinaire** pour l'urbanisme favorable à la santé a pour mission de mobiliser, de sensibiliser, de mettre à disposition des outils et d'accompagner les collectivités, les professionnels de l'aménagement à s'engager dans des démarches pour un urbanisme et des aménagements bénéfiques pour la santé et le bien-être, l'environnement et le cadre de vie des habitants.

En 2025, la cellule s'est réunies à trois reprises. Les travaux ont permis :

- de renforcer l'interconnaissance entre acteurs régionaux ;
- d'élaborer un plaidoyer en faveur de l'intégration de la santé dans l'aménagement, dont la diffusion est prévue en 2026 à destination des nouveaux élus municipaux et intercommunaux ;
- de préciser les modalités d'appui méthodologique aux collectivités.

Rencontre régionale Urbanisme Favorable à la Santé

Une **seconde rencontre régionale** intitulée : « Aménagement et Urbanisme favorable à la santé : des co-bénéfices santé(s), nature et climat » s'est tenue le **30 septembre 2025**. Elle a réuni **113 participants** (élus, techniciens, services de l'État, opérateurs, associations). Les retours qualitatifs recueillis à l'issue de la journée soulignent l'intérêt d'un tel temps d'échanges et la nécessité de maintenir un rendez-vous annuel. Retrouvez toutes les informations, présentations.

Pour en savoir plus sur la journée d'échanges du 30 septembre 2025 : Aménagement et urbanisme favorable à la santé, [cliquez ici](#).



Capitalisation et retours d'expériences

Afin de **favoriser la reproductibilité des démarches locales**, des fiches « retours d'expériences » sont produites et diffusées en ligne par l'Agence normande de la biodiversité et du développement durable.

En 2025, deux nouvelles fiches ont été publiées. La collection existante compte désormais 26 retours d'expériences couvrant plusieurs thématiques.



Chaque fiche détaille, de manière concrète, l'action pas à pas, les raisons de l'implication de la structure, les partenariats avec d'autres acteurs du territoire, les aides techniques et financières, les difficultés rencontrées et les perspectives envisagées.

AXE N°3.

PRÉVENIR LES RISQUES LIÉS AUX ZOONOSES ET AUX ESPÈCES ANIMALES ET VÉGÉTALES NUISIBLES À LA SANTÉ, DANS UNE APPROCHE « UNE SEULE SANTÉ »

Dans un contexte marqué par le changement climatique, l'**approche « Une seule santé » (One Health)** vise à articuler les enjeux de santé humaine, de santé animale et de santé des écosystèmes.

L'**axe 3 du PRSE4** a pour objectif de renforcer l'interconnaissance des acteurs, d'améliorer la connaissance et la surveillance des risques, et de développer des actions d'information et de prévention auprès des collectivités et du grand public.

L'année 2025 a été consacrée principalement à la **structuration des outils d'information**, au renforcement de la **coordination partenariale** et à la **montée en compétence** des acteurs territoriaux.

Prévention du risque zoonotique _____

Leptospirose

En 2025, une **plaquette d'information relative à la leptospirose** a été élaborée par la FREDON Normandie, en lien avec les partenaires institutionnels.

La leptospirose est une maladie bactérienne transmissible à l'homme principalement par contact avec des urines d'animaux infectés (rongeurs, bovins, porcins, chiens) ou par des eaux et sols contaminés. En Normandie, région caractérisée par une activité agricole et touristique importante, certaines populations sont particulièrement exposées (professionnels agricoles, agents d'entretien des milieux aquatiques, pratiquants d'activités de loisirs en eau douce).

La diffusion de la plaquette est programmée au printemps 2026, afin de cibler une période à risque accru. Un format « affiche » complémentaire a été envisagé afin de faciliter la diffusion via les réseaux locaux.



Par ailleurs, des interventions sur la thématique leptospirose ont été prévues au sein des comités de pilotage départementaux relatifs aux rongeurs aquatiques (Calvados, Manche, Orne), afin de renforcer l'information des partenaires techniques.

Espèces à enjeux sanitaires pour l'homme (EESH) _____

Les **espèces animales et végétales à enjeux pour la santé humaine** (ambrosie, berce du Caucase, chenilles urticantes, moustique tigre, etc.) font l'objet d'un suivi et d'actions de prévention coordonnées à l'échelle régionale.

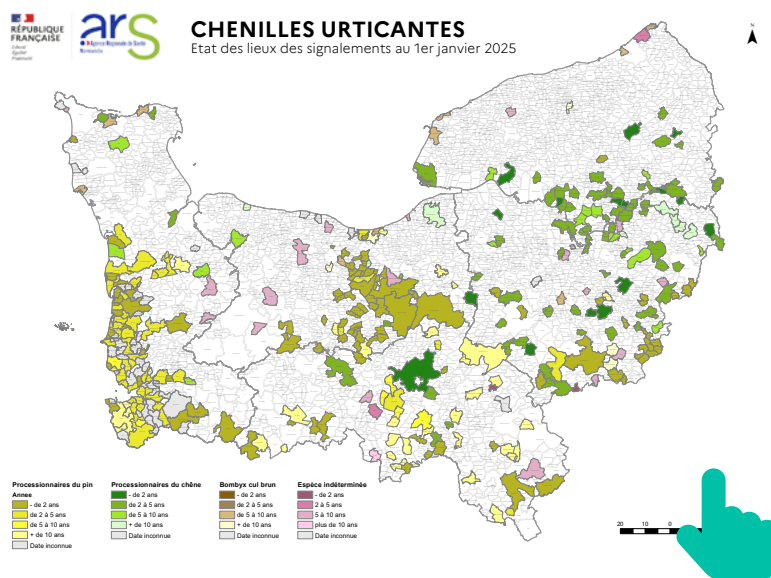


Amélioration de la connaissance et des outils cartographiques

Les **données cartographiques** relatives aux espèces à enjeux sanitaires présentent aujourd'hui une visualisation à des **échelles variables et formats non homogène** selon les espèces et les dispositifs de signalement existants.

En 2025 :

- la cartographie communale des chenilles urticantes a été actualisée en janvier sur la base des signalements transmis à l'ARS pour l'année 2024 ;



- une réflexion a été engagée en vue de l'intégration, à partir de 2026, des données issues de la plateforme nationale de signalement des chenilles processionnaires ;
- la possibilité d'intégrer les données relatives à l'ambrosie issue des plateformes nationales est également à l'étude.



Ces travaux visent à **améliorer la lisibilité des données** pour les collectivités et à **favoriser une meilleure anticipation** des risques.

Outils d'information et de communication à destination des collectivités

Plusieurs supports ont été élaborés et diffusés en 2025 :

- transmission d'un « **prêt à insérer** » aux collectivités normandes sur les principales espèces à enjeux sanitaires (ambrosie, berce, chenilles urticantes, moustique tigre), afin de faciliter la communication via leurs supports locaux ;
- diffusion d'un **kit de communication régional** relatif à la lutte antivectorielle contre le moustique tigre (juin 2025) ;
- diffusion d'un **communiqué de presse régional** sur les espèces à enjeux pour la santé humaine (juin 2025) ;
- déploiement d'une [stratégie de communication digitale](#) sur les réseaux sociaux de l'ARS Normandie sur les espèces nuisibles à la santé humaine.



 Ces outils visent à **harmoniser les messages** diffusés à l'échelle régionale et à **renforcer la capacité d'information des collectivités**. Pour en savoir plus, [cliquez ici](#).

Renforcement des capacités d'agir des partenaires

En complément des outils de communication, plusieurs actions de sensibilisation ont été conduites :

- organisation d'un **webinaire** à destination des collectivités le 3 avril 2025 consacré aux espèces à enjeux sanitaires, rassemblant **une soixantaine de participants** ;
- diffusion d'un [plaidoyer régional](#) en faveur de la prise en compte du risque lié au moustique tigre à l'ensemble des collectivités normandes (juin 2025) ;
- organisation par la FREDON Normandie de plus d'**une dizaine d'ateliers territoriaux** entre octobre et décembre 2025 sur les espèces à enjeux sanitaires ;
- intervention au sein des **COPIL départementaux** rongeurs aquatiques (14, 50 et 61) sur le sujet de la leptospirose en perspective.

 Ces actions contribuent à **renforcer l'acculturation des acteurs locaux** et à **favoriser une approche coordonnée de la prévention**.

AXE N°4.

INFORMER ET DÉVELOPPER LES CAPACITÉS D'AGIR DES PUBLICS SUR LEUR ENVIRONNEMENT ET LEUR SANTÉ AU QUOTIDIEN

L'axe 4 du PRSE 4 vise à renforcer la prévention et la promotion de la santé en agissant sur les comportements et les environnements du quotidien. Il repose sur la sensibilisation, l'éducation et l'accompagnement des publics, avec une **attention particulière portée aux publics vulnérables** en particulier en défavorisation sociale, publics plus sensibles et aux professionnels relais.

L'année 2025 a été marquée par la **consolidation des partenariats existants**, la **structuration d'outils** pédagogiques et la montée en compétences progressive des **acteurs éducatifs, sociaux et sanitaires**.

Grand public et publics en situation de vulnérabilité sociale _____

Dans la continuité des travaux engagés en 2024 pour identifier les acteurs intervenant auprès des **publics en situation de vulnérabilité sociale**, l'année 2025 a permis d'approfondir la réflexion sur la définition et la caractérisation de ces publics.

Au sein du réseau animé par le GRAINE Normandie, un travail collectif a été mené afin de préciser les critères de vulnérabilité sociale et de partager un **socle commun de compréhension**.

De plus, des entretiens ont été conduits auprès d'acteurs intervenant auprès de publics précaires (coordonnateurs d'ateliers santé ville, collectivités, mutualité, structures d'observation).



Ces travaux constituent une **étape préparatoire** à la définition d'actions plus ciblées.

Jeunes en milieu scolaire _____

Renforcement des compétences des équipes éducatives

En 2025, plusieurs actions ont visé à renforcer les connaissances des équipes éducatives sur les enjeux de santé-environnement :

- renouvellement de deux sessions de formation sur la **prévention des risques auditifs**, la première destinée aux enseignants/infirmiers scolaires avec l'intervention du Kalif sur une journée et une seconde session dédiée aux infirmiers scolaires en webinaire avec l'intervention complémentaire d'un praticien ORL du CHU de Rouen. Au total **71 professionnels** ont été sensibilisés ;
- préparation et ouverture d'une session de **sensibilisation aux perturbateurs endocriniens** à destination des enseignants de Sciences et vie de la terre et de la communauté éducative, prévue au premier trimestre 2026.



Ces actions contribuent à **structurer une approche pérenne d'intégration des enjeux santé-environnement** dans les pratiques pédagogiques.

Actions éducatives auprès des élèves

Des **interventions en établissements scolaires** ont été conduites en 2025 par plusieurs associations partenaires (qualité de l'air, risques auditifs, santé environnementale).

Ces actions ont été réalisées avec le soutien de l'ARS et de la Région Normandie, en lien notamment avec Atmo Normandie et des associations spécialisées d'éducation et de prévention en santé-environnement : les CPIE, CARDERE, SNARK, le Kalif....



près de 8 300 élèves

ont bénéficié d'une intervention d'éducation et prévention en santé environnement en 2025



Professionnels encadrant les jeunes hors milieu scolaire _____

L'année 2025 a vu la poursuite du déploiement d'**actions à destination des professionnels encadrant** des jeunes dans une approche « Une seule santé ».

Formation et montée en compétences des acteurs

Sur la base des premiers travaux réalisés depuis 2024, en partenariat avec la Région Normandie, l'ARS et la DRAJES, le réseau du GRAINE a défini un cadrage général et une **méthode de travail** du projet « Agir pour le déploiement de l'éducation en santé-environnement », en perspective d'un plan d'actions opérationnelles 2026-2028.

En 2025 en partenariat avec Promotion santé Normandie (PSN), une **formation** de trois jours, intitulée « **Promouvoir la santé par le contact avec la nature** », a été organisée, intégrant un volet spécifique sur la santé mentale et rassemblant **13 participants**, représentant **12 associations** d'éducation à l'environnement et au développement durable du réseau du GRAINE.

Un **format court de sensibilisation en santé-environnement** a également été expérimenté par le GRAINE auprès de conseillers en formation jeunesse, en partenariat avec le Centre régional information jeunesse, lors d'une journée régionale consacrée à la transition écologique (juin 2025).

La possibilité d'un déploiement auprès des conseillers des missions locales est à l'étude, mais des difficultés de mobilisation ont été identifiées.

Production d'outils pédagogiques

En 2025 :

- un **recueil d'outils** « Ressources pour comprendre et agir en santé-environnement » a été élaboré par le GRAINE avec l'appui de PSN avec une finalisation prévue au premier semestre 2026 ;
- le **livret pédagogique « Santé-nature »**, comprenant des fiches thématiques sur les espèces à enjeux sanitaires (rédigées avec l'appui de FREDON Normandie et de l'ARS), a été finalisé et diffusé aux adhérents du GRAINE. A retrouver sur le [site internet GRAINE](#).

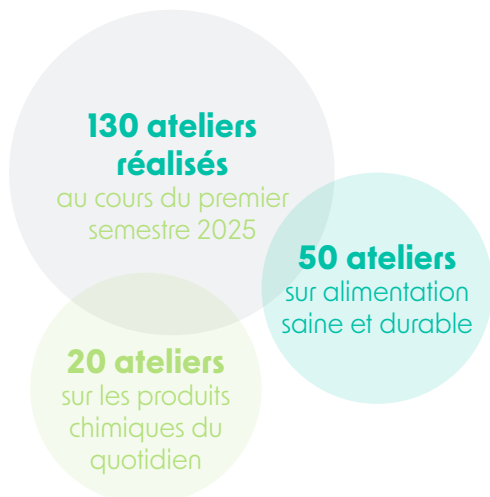


Ces outils visent à **outiller durablement les animateurs et éducateurs**.



Engagement des jeunes via le service civique

Le projet porté par Unis-cité d'une **mission de service civique** autour des enjeux d'alimentation saine et durable, soutenu par la Région Normandie et l'ARS, a mobilisé 37 volontaires sur la période septembre 2024-juin 2025.



Une **seconde mission** pour la période septembre 2025-juin 2026 de service civique « santé-environnement » dédiée aux thématiques air-santé et produits chimiques a été développée en 2025, avec la sensibilisation de près de **60 volontaires** lors de trois sessions de deux jours organisées à Rouen et Caen. Les interventions associées se poursuivront jusqu'en juin 2026.

Publics vulnérables : femmes enceintes et jeunes enfants

- ✓ La prévention des **expositions précoces** constitue un axe prioritaire du PRSE4.

Programme « Jeunes parents santé environnement »

En 2025 :

- diffusion continue des **outils d'information** « Un environnement sain pour mon enfant » (brochure et support audiovisuel) [à retrouver ici](#) ;
- organisation de plus de **21 temps d'information** (ateliers, forums, webinaires), ayant permis de sensibiliser plus de **470 futurs parents et parents** de jeunes enfants à identifier les substances nocives comme les perturbateurs endocriniens et prévenir les risques en trouvant des solutions alternatives plus saines ;
- accompagnement de **12 structures de petite enfance ou de santé**, permettant l'acculturation de plus de **180 professionnels** afin de leur donner les repères nécessaires pour apporter des conseils adaptés et cohérents aux parents aux questions de santé environnement. Cette démarche favorise une montée en compétences progressive des professionnels et soutient l'harmonisation des messages transmis aux familles, dans une logique de prévention et de qualité d'accueil ;
- sensibilisation sur deux jours de **39 professionnels de santé et de la petite enfance** (augmentation de 34 % par rapport à 2024) sur les enjeux spécifiques en santé-environnement et conseils de prévention au cours de la période des 1000 premiers jours.

⚙️ Ces actions contribuent à **harmoniser les messages de prévention** et à **structurer un réseau de professionnels** relais.



Initiatives territoriales

En 2025, **2 projets territoriaux** « Ensemble, acteurs des 1 000 premiers jours » ont été engagés par les intercommunalités normandes de Flers agglomération et l'agglomération Lisieux Normandie autour de la thématique environnement.

2 colloques organisés les 16 et 18 décembre 2025 ont réuni près de **140 professionnels de la périnatalité et de la petite enfance** autour de la réduction des expositions environnementales précoces à Lisieux et à Flers.

Les formations et accompagnements opérationnels associés débiteront en 2026.



Projets de maternité et recherche

En complément de ces programmes, de plus en plus de **maternités** s'impliquent dans la prévention sur des enjeux de santé-environnement et mettent en place des « **chambres pédagogiques** » et organisent régulièrement des temps d'informations à destination des femmes enceintes accueillies au cours de leur grossesse ou au moment de l'accouchement (exemples : maternités d'Argentan, de Lillebonne, de Fécamp, le CHU de Rouen et l'hôpital de l'Estuaire du Havre).



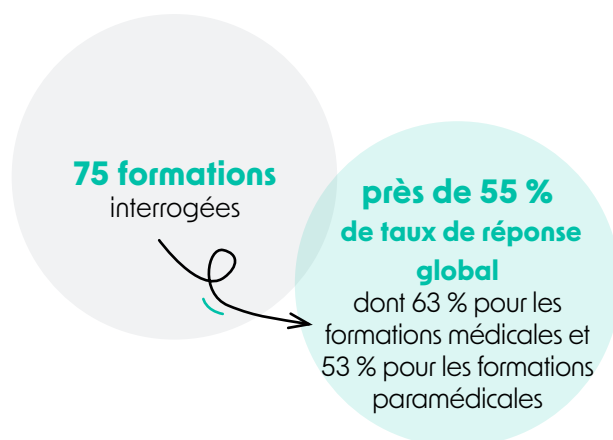
En 2025, grâce à l'obtention de crédits complémentaires de l'ARS, le CHU de Rouen a engagé le **projet PREVENIR** (PREvention ENVironnement Reproduction), visant l'évaluation des expositions environnementales et professionnelles et à des conseils de prévention auprès de couples pris en charge pour pathologies de la reproduction. Les consultations commenceront en 2026.

Un second projet d'observation, l'**étude PROSPER**, a été initié fin 2025 afin d'évaluer la prévalence des stades pubertaires en médecine libérale. **42 médecins** (généralistes et pédiatres libéraux) normands ont été recrutés et formés ; le recueil de données se déroulera début 2026 durant quatre semaines auprès d'enfants de 5 à 18 ans.

Professionnels de santé _____

✓ Le renforcement de la **formation des professionnels de santé** constitue un enjeu stratégique du PRSE4.

En 2025, **une enquête** a été menée auprès des instituts et universités normands dispensant des formations médicales (médecins, pharmaciens, sages-femmes, chirurgiens-dentistes) et paramédicales (infirmiers, aides-soignants, masseurs-kinésithérapeutes, manipulateurs en électroradiologie médicale).



L'analyse montre que la santé-environnement est abordée de manière encore récente et hétérogène selon les filières. Les établissements expriment une **volonté d'approfondissement**, tout en identifiant des freins organisationnels et pédagogiques.

Ces résultats constituent une base de travail pour l'élaboration de propositions d'actions en 2026.



BULAN
2025

